

## PROGRAMME DE FORMATION:

### Recyclage, Préparation à l'Habilitation Électrique Personnel électricien

BE Mesurage/BE Vérification, BR, BC, B1 – B1V – B2 – B2V – B2V Essai, BE Essai  
et en HTA :

HE Essai, H1 – H1V - H2 – H2V – H2V Essai, HC, HE Mesurage/HE Vérification

Durée:	Lieu:	Nombre de participant:	Date(s) de formation
10H30	Dans vos locaux	De 1 à 10 participants	A définir

## Fiche descriptive de la formation:

### Objectif de la formation:

- Donner au participant les connaissances et savoir-faire lui permettant de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples sur les installations électriques basse et haute tension.

### Pré-requis:

- Avoir fait la formation initiale ou un recyclage (**nous fournir obligatoirement une attestation de formation**)
- Procéder des compétences techniques en électricité est obligatoire
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité (orales et écrites)
- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants etc...) pour effectuer les travaux pratiques

### Public concerné:

- Tout électricien chargé d'assurer des consignations sur des ouvrages électriques en BT et HT.
- Exécutant électricien devant effectuer des travaux d'ordre électrique sous les ordres d'un chargé de travaux habilité B2/H2 ou d'un chargé d'intervention habilité BR.
- Si une ou des personne(s) en situation d'handicap doit(vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration.

### Moyens pédagogiques et techniques:

- Support audiovisuel
- Utilisation de votre installation électrique (simulation)

### Modalités Pédagogiques:

- Formation théorique et exercices pratiques

### Moyens d'encadrement:

- Les formateurs sont expérimentés en pédagogie et dispose d'une grande expérience du terrain en électricité.

## Contenu de la formation

- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
  - o Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
- Citer les limites de son titre d'HABILITATION (autorisation et interdictions, zones, etc.).
  - o Réaliser les OPERATIONS correspondant à son titre d'HABILITATION.
  - o Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie.
  - o Appréhender une ZONE DE VOISINAGE.
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une OPÉRATION d'ORDRE ÉLECTRIQUE (analyse des risques, CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTÉE, équipements de protection, etc.).
  - o Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

- Citer les équipements de protection collective (barrière, ÉCRAN, banderole, etc.).
  - Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc.).
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
  - Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux OPERATIONS.
  - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
  - Identifier les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS et les ZONES D'ENVIRONNEMENT objet des OPERATIONS (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.)
- Décrire les opérations de la CONSIGNATION et les documents associés.
  - Réaliser des CONSIGNATIONS sur différents types d'OUVRAGES ou d'INSTALLATIONS.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des OPERATIONS (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SÉCURITÉ, etc.).
  - Rédiger les documents applicables dans le cadre des OPERATIONS.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une OPÉRATION.
  - Organiser, délimiter et signaler la ZONE DE TRAVAIL.
  - Éliminer un risque de présence tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE.
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
  - Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.
  - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

Validation de la formation	Sanction de la formation
<p>- Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.</p> <p>- Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire.</p> <p>Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.</p> <p>Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.</p> <p>- Recyclage à 3 ans</p>	<p>- A l'issue de l'application pratique, un avis et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur</p>